

**ASSEMBLÉE NATIONALE**30 novembre 2025

---

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 2141)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 865

**AMENDEMENT**présenté par  
M. Bazin

-----

**ARTICLE 5**

À la fin de la seconde phrase de l'alinéa 6, substituer aux mots :

« de la personne qui exerce un recours contre la décision de refus d'affiliation »

les mots :

« du demandeur ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.